


DATE D'INSCRIPTION :



NOM
 PRENOM
 DATE DE NAISSANCE
 ADRESSE
 CP
 VILLE
 TELEPHONE
 MAIL

ABONNEMENT CHOISI :

- 1 ENTREE/SEMAINE/ANNEE 225 euros
 2 ENTREES/SEMAINE/ANNEE 295 euros
 ACCES- LIBRE/ANNEE 380 euros
 CARTE DE 10 SEANCES (valable 4 mois) 100 euros
 Abonnement Eveil 160 euros
+ carte magnétique 20 euros
 Abonnement initiation classique/modern jazz/ado 210 euros
+ carte magnétique 20 euros
 Abonnement Yoga 230 euros (210 euros déjà inscrits)
 Abonnement modulable (hors bike et Yoga) 40 euros/mois
 Abonnement modulable (bike et Yoga inclus)  60 euros/mois

CARTE D'ACCES :

- ADULTE 25 euros
 ENFANT 20 euros

REGLEMENT :

- CHEQUE(S) ESPECES

Signature

Toute personne étant inscrite à Dynam'X doit lire et signer le règlement intérieur sous peine de refus d'abonnement.

HYGIÈNE ET RESPONSABILITÉ

Les vestiaires /sanitaires sont condamnés pour cause de COVID 19, ils seront disponibles dès que les restrictions sanitaires seront levées.

Il est **interdit de fumer** dans l'enceinte de Dynam'X, même sur la terrasse.

Chaque adhérent doit se munir d'une **paire de basket** pour la salle et ne l'utiliser que pour l'intérieur. Il est également obligatoire d'avoir **une serviette** pour les cours nécessitant un tapis (il est possible d'amener votre propre tapis).

Chaque personne utilisant l'espace cardio & musculation doit **nettoyer sa place**(selle ; guidon), des lingettes seront mises à disposition. Merci de votre participation. L'espace musculation est accessible à partir de 18ans et l'espace cardio est autorisé aux personnes de - 18 ans sous la surveillance d'un adulte responsable.

Le téléphone portable doit être mis sur silencieux dans la salle.

Des vestiaires / sanitaires sont à votre disposition, merci de **respecter les règles d'hygiène simple** : jeter vos déchets ou autre dans la poubelle.

Des casiers (dans la salle de cours) sont disponibles pour poser vos affaires personnelles, **Dynam'X décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte, vous êtes responsables de vos affaires.**

Espace cardio/musculation en libre-accès:

L'adhérent se trouvant dans l'enceinte de l'établissement a interdiction d'ouvrir à toute personne venant de l'extérieur (adhérent ou non). Lors du départ de l'adhérent, celui-ci s'engage à contrôler la bonne fermeture des fenêtres et de la porte d'entrée. L'adhérent s'engage à parler à voix modérée et n'avoir aucune attitude ambiguë dans l'établissement.

L'adhérent s'engage à ranger les haltères, les disques et autres matériels aux emplacements prévus à cet effet après leurs utilisations. Durant les heures de libre-accès (qui correspondent aux heures où il n'y a pas d'accueil), il est interdit de pratiquer de la musculation libre si vous êtes tout seul sur le plateau. Et ce pour votre sécurité. Le matériel du club ne doit pas être utilisé de manière anormale. En cas de doute sur l'utilisation d'un matériel, l'adhérent doit demander conseil au personnel du club ou, au cours des heures en libre-service, s'abstenir de toute utilisation avant d'avoir reçu l'information appropriée. Chaque adhérent s'engage, en cas d'accident dont il serait témoin, à alerter immédiatement les secours. L'adhérent s'engage à ne pas s'entraîner seul dans le cas d'ouverture du club à certaines heures en libre-service et en dehors de la présence de tout personnel. L'adhérent a accès à un espace de cardio training et la mise à disposition de matériel adapté, à un espace de renforcement musculaire et la mise à disposition de matériel adapté, à des cours collectifs à thème selon le planning établi. A certains horaires précisés sur le planning des horaires d'ouverture, l'accès aux installations du club est en libre-service hors la présence du personnel du club. L'accès au club et l'usage du matériel par l'adhérent durant ces horaires constitue une location de matériel.

HORAIRES DE LA SALLE

6h/23H - 7j/7

Dynam'X se réserve le droit de **modifier le planning des cours collectifs** pour répondre mieux aux demandes. Le cours sera annulé si : il y a seulement **3 enfants** ou si il y a **3 adultes** pour les cours «cardio/renfo» ou **3 personnes** pour les cours «soft» (gymball/Pilates/stretching/TRX)

Dynam'X sera fermé : 2 semaines l'hiver, 1 semaine au printemps et 1 mois l'été. La salle sera également fermée les jours fériés et les ponts. Chaque année un affichage sera prévu à cet effet.

PRIX ET FONCTIONNEMENT

1 entrée/semaine/an = 225euros | 2 entrées/semaine/an = 295 euros

Libre-accès/an = 380 euros

Carte 10 séances/4 mois = 100 euros

Vous pouvez faire un cours d'essai à 10 euros, payable en début de séance.(déduit si vous achetez un abonnement annuel)

1 ENTRÉE/ 2 ENTRÉES ET LIBRE-ACCÈS (hors Yoga)

L'abonnement est de 12 mois à compter de la date d'inscription : exemple si je me suis abonnée le 10/09/2015 mon abonnement se finira le 09/09/2016. Le renouvellement est automatique

mais si l'adhérent ne souhaite pas continuer, il **devra envoyer un mail 1 mois avant la date d'anniversaire.**

Une entrée correspond à un passage au contrôle en entrant et un en sortant : pendant cette période l'adhérent fait le nombre de séance qu'il lui plaît + du cardio sur machine. Le jour de(s) l'entrées(s) n'est pas fixe.

Le libre-accès est l'abonnement illimité : cours et plateau cardio et musculation.

CARTE 10 SÉANCES (hors Yoga)

Pour la carte de 10 séances, elle est valable seulement 4 mois à compter de la date d'achat. Si à la fin des 4 mois, les séances ne sont pas toutes faites, elles sont perdues, il ne peut pas y avoir de report possible. Une séance correspond à 1 cours, exemple Piloxing. Pour le plateau cardio et musculation, la séance est limitée à 1 heure. (Heure enregistrée au passage de la carte).

L'abonnement est nominatif, il ne peut en aucun cas être échangé avec une autre personne (La carte magnétique faisant foi).

L'adhérent, en plus de son abonnement, devra acheter une **carte magnétique** pour accéder à la salle : 25 euros pour les adultes et 20 euros pour les enfants.

- **2 adultes** s'abonnent : 45€ au lieu de 50€
- **1 adulte + 1 enfant** s'abonnent : 40€ au lieu de 45€
- **2 adultes + 1 enfant** s'abonnent : 60€ au lieu de 70€
- **2 adultes + 2 enfants** s'abonnent : 70€ au lieu de 90€.
- **1 adulte + 2 enfants** s'abonnent : 50€ au lieu de 65€

COURS ENFANT (4/16 ans)

Il y aura cours 1 semaine sur deux pendant les vacances scolaires

Les parents ne doivent pas rester durant le cours de leurs enfants, cela perturbe leur comportement et celui du groupe entier. (Exception si le parent pratique sur l'espace cardio). Pour les autres parents (pas inscrit à Dynam'X), **il est interdit de rester dans la salle pour des soucis de sécurité.** Les parents doivent attendre que le cours finisse pour venir chercher leur enfant. Merci de votre compréhension. Lors de l'inscription des **enfants de moins de 16 ans**, il faudra fournir un certificat médical datant de moins de trois mois. Pour les adultes **ce certificat n'est pas obligatoire mais fortement conseillé.**

Si lors des inscriptions, le nombre d'enfants n'atteint pas : 12 pour les 4/6 ans et 15 pour les 7/16 ans le cours ne sera pas maintenu.

CAS PARTICULIERS

Si une adhérente tombe enceinte durant son abonnement, elle ne pourra pas demander de remboursement ni de report, étant donné que ce n'est pas une maladie ou un accident.

Au contraire si un adhérent se blesse ou tombe malade (arrêt de 2 mois minimum sous réserve de fournir un certificat médical obligatoire) Dynam'X procède à un report de 2 mois sur son abonnement : Exemple si mon abonnement à 1 entrée/sem/an devait se finir le 01/10/2016 il se finira le 01/12/2016.

Ce report ne fonctionne pas avec la carte 10 séances ou l'abonnement enfant. L'abonnement pourra être modifié à tout moment : il faudra payer au prorata des mois qu'ils restent jusqu'à la date du début de l'abonnement (date initiale de la signature de l'abo). L'adhérent ne pourra pas réduire son abonnement.



Votre salle est sous vidéosurveillance pour votre sécurité, conforme au texte de loi n°95.7 du 21/01/1995 décret n°961236 du 17/10/1996. Sécurité : dans le cas de la fréquentation du club à des horaires en libre-service, il est mis à disposition des adhérents un téléphone d'appel d'urgence (pompiers n°18, police n°17, samu n°15, etc.) (ajouter une image de vidéosurveillance).

Signature